

LIVRET D'ACCUEIL

À DESTINATION DES

COOPÉRATEURS·TRICES

COOP 5 POUR 100



SOMMAIRE

**LA COOP : UNE BELLE
HISTOIRE**

04

05

**LES MISSIONS DES
COOPÉRATEURS·TRICES
BÉNÉVOLES**

**LA SCIC : UN NOUVEAU
MODÈLE ÉCONOMIQUE, UNE
NOUVELLE FAÇON
D'ENTREPRENDRE**

09

11

**ÊTRE BÉNÉVOLE ÇA N'A
PAS DE PRIX**

LES OUTILS DE LA COOP

13

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX COOPÉRATEURS & COOPÉRATRICES

La Coop 5 pour 100 c'est : une ressourcerie, des ateliers partagés, une épicerie, un café-cantine, des actions de sensibilisation au développement durable, un espace jardin et un atelier tricot.

C'est aussi une entreprise qui emploie des salarié(e)s et accueille des bénévoles.

Ce livret vous est destiné. Il s'adresse aux nouveaux coopérateurs et nouvelles coopératrices.

Loin d'être exhaustif, il vise à donner des pistes pour :

- ➔ Mieux comprendre l'écosystème de la Coop, son projet
- ➔ Trouver sa place Donner du sens à son action
- ➔ Apprendre et/ou transmettre ses compétences
- ➔ Participer à un mouvement collectif
- ➔ Adhérer à ses valeurs

**ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE**

Agir ensemble

LIEN SOCIAL

Réemploi

ECONOMIE CIRCULAIRE

Développement Durable

CIRCUITS COURTS

Consommation Responsable

1. LA COOP : UNE BELLE HISTOIRE

L'idée de la Coop 5 pour 100 est née en avril 2015 autour de la volonté de 5 habitant·es de Caen La Mer de s'impliquer dans un projet innovant sur leur territoire, convaincus que **5 personnes peuvent en mobiliser 100 !**

Ce projet propose de répondre à différents besoins du quotidien : se nourrir, s'équiper, travailler...

2015

PRINTEMPS

Lancement du projet
Coop 5 pour 100 par les
5 fondateurs·trices



NOVEMBRE

Création de l'association de préfiguration de la
Coop 5 pour 100
Diagnostic de territoire
Rencontre avec les partenaires

2016



AVRIL

Implantation au local
20 Cours Montalivet à Caen

JUIN

1^{ère} journée des coopérateurs·trices

AOÛT

1^{ères} distributions du groupement d'achats

2017

JANVIER

Création de la SCIC et
souscriptions des premiers
coopérateurs·trices et
partenaires



Ouverture de la collecte et
du magasin de la
ressourcerie

2018

SEPTEMBRE 2018-AVRIL 2019

Chantiers participatifs
33 Route de Trouville à Caen

2019

MAI

Déménagement / Ouverture au grand public

LA SUITE ENSEMBLE ...

2. LES MISSIONS DES BÉNÉVOLES

Du mercredi au samedi la Coop accueille les coopérateurs-bénévoles. Chacun peut trouver sa place en fonction de ses envies ses disponibilités et participer aux activités.

Celles-ci sont déjà bien définies mais le coopérateur-bénévole est aussi force de proposition (dans le respect des valeurs et des principes de fonctionnement).

Les missions proposées pour :



L'ÉPICERIE

L'épicerie propose essentiellement des produits respectueux de l'humain et de l'environnement et travaille avec des producteurs locaux.

Les prix garantissent une juste rémunération des producteurs.

- **Mise en rayon** des articles et organisation des rayons
- **Conseils** aux client·es
- **Relations** avec les producteurs·trices et fournisseur (visites sur site, accueil au magasin, suivi des commandes...)
- **Lien** avec la cuisine
- **Récupérer** nos produits au marché le vendredi

Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : alimentation@coop5pour100.com



LA RESSOURCERIE

À la ressourcerie, sont réemployés ou réutilisés des objets, meubles, vaisselle, livres, jouets... issus d'apports volontaires ou de la collecte en déchetterie ; autant de déchets en moins à traiter par la collectivité !

Les tâches principales :

Accueil des donateur·trices pour les dépôts sur site (vaisselle, déco, livres, meubles...)

Collectes à domicile et/ou en déchetterie (manutention, chargement et déchargement du camion, relation avec les client·es)

Valorisation : tri, pesée et nettoyage des objets collectés

Mise en rayon des articles valorisés et organisation des espaces de vente

Conseils aux client·es

Participation au réemploi en atelier (nettoyage, réparation...) et à la réutilisation (fabrication d'objets, de meubles à base de matériaux récupérés)

Mise à jour du Market Place

〔 Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : ressourcerie@coop5pour100.com 〕

LES MISSIONS TRANSVERSALES

- **Entretien**, rangement et aménagement du lieu
- **Accueil** des usager·ères aux heures d'ouverture
- Saisie informatique, classement administratif et archivage

〔 Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : coord@coop5pour100.com 〕

LE CAFÉ-CANTINE



C'est du producteur à l'assiette !

La cantine se fournit exclusivement à l'épicerie et travaille dans une démarche « zéro déchet ».

Côté cuisine :

- Acquisition des gestes professionnels (hygiène, organisation)
- Participation à la fabrication des repas
- Gestion des tables
- Relations client-es
- Entretien-rangement de la cuisine

Côté salle :

- Préparation de la salle (dressage, noter le menu...)
- Accueil des client-es,
- Prise de commandes
- Service des plats
- Entretien-rangement de la salle.

Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : alimentation@coop5pour100.com

LE JARDIN



Mise en valeur et entretien des espaces extérieurs de la Coop.

- Plantation et aménagement des espaces
- Entretien des outils
- Gestion du compost...

Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : gtjardin@coop5pour100.com

SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE & COMMUNICATION



La Coop a aussi pour mission de sensibiliser au développement durable à travers ses pratiques. La valorisation de cette démarche passe par une communication active.

- **Préparation** et **animation** d'ateliers de sensibilisation auprès de scolaires, entreprises, grand public
- **Création** de supports de communication (flyer, affiche, vidéo...)
- **Publication** sur les réseaux sociaux
- **Organisation** d'événementiel
- Lien avec les partenaires, la presse.

Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : sensibilisation@coop5pour100.com



LES ATELIERS PARTAGÉS

Les ateliers de la Coop sont des lieux équipés et outillés pour apprendre ensemble.

- **Entretien, rangement** et aménagement du lieu
- **Rénovation-réparation** des objets
- **Animation** d'ateliers bricolage
- Accueil des usager·ères qui louent le lieu aux heures dédiées

Ça vous intéresse ?

Voici l'adresse : ateliers@coop5pour100.com

3. LA SCIC : UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE, UNE NOUVELLE FAÇON D'ENTREPRENDRE

La Coop fait partie du domaine de **l'économie circulaire**. Ce modèle marque une rupture avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter). Son objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production des déchets.

Elle fait également partie de **l'Économie Sociale et Solidaire**, un mode d'entreprendre et de développement économique qui se caractérise par :

- ➔ Un but autre que le seul **partage des bénéfices**, une gouvernance démocratique
- ➔ Un **ancrage local** pour être au plus près des besoins réels des habitants
- ➔ La promotion **d'autres façons de produire, de consommer** et d'échanger, comme le commerce équitable ou le maintien d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement

La Coop est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) une nouvelle façon d'entreprendre.

Le statut de SCIC permet d'associer, autour du même projet, des **acteur·trices multiples** : salarié·es, bénévoles, usager·ères, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...

UNE COOPÉRATIVE : UN PROJET ET DES VALEURS

Le moteur d'une coopérative n'est pas la seule réalisation de profit mais la satisfaction de besoins par la mise en commun des moyens. Les bénéfices sont consacrés à l'intérêt commun et **réinvestis dans la coopérative pour le développement des activités ou pour de nouveaux projets.**

La Coop est ancrée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Caen la Mer. Elle propose des activités, des services, inspirés des valeurs du développement durable.

Les acteurs qui la font vivre :

- Les salariés qui sont aussi coopérateurs·trices
- Les coopérateur·trices bénévoles
- Les partenaires opérationnels (une soixantaine de producteurs·trices, acteurs du réemploi...)
- Les partenaires financiers

En outre, la Coop a tissé de nombreux partenariats avec le milieu associatif et avec des collectivités locales.

C'EST LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE QUI PRÉVAUT

Le fonctionnement de la Coop repose sur le **dialogue**, le **débat** démocratique, la prise de décision collective. Il est basé sur le principe "**1 personne, 1 voix**".

Les coopérateurs décident ensemble lors des assemblées générales de la SCIC des orientations stratégiques, des investissements majeurs, de la répartition des résultats. Ils disposent chacun d'un droit de vote égal, quel que soit le capital détenu.

4. ÊTRE BÉNÉVOLE : ÇA N'A PAS DE PRIX

« Bénévole : de bene «bien» et volo «je veux», le bénévole est un «bienveillant» (Le Robert) »

Selon le rapport du Conseil Economique et Social le bénévolat c'est bon pour la santé !

Pour être bénévole, il faut d'abord être coopérateur ou coopératrice et pour cela acheter, à minima, une part sociale de 10 € (et plus si affinité).

C'est la condition sine qua non pour participer à la vie de la Coop, rejoindre le groupe des bénévoles et bénéficier d'une assurance ... en cas de pépin !

- ➔ Le bénévole n'est soumis à **aucune subordination juridique**. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre fin sans procédure ni dédommagement.
- ➔ **2 h par mois** minimum pour la Coop : c'est l'engagement du coopérateur ou de la coopératrice, **selon ses centres d'intérêts, ses envies et ses disponibilités**.
- ➔ **Vous ne pouvez plus vous rendre disponible ?** Vous pouvez transformer vos parts en don, les transmettre à un autre coopérateurs·trices ou en demander le remboursement.

Le coopérateur ou la coopératrice peuvent également être force de proposition, ils peuvent :

- ➔ **Proposer** des idées et les mettre en œuvre collectivement
- ➔ **Partager** des savoir-faire
- ➔ **Participer** aux activités quotidiennes
- ➔ **Participer** aux groupes de travail thématiques

UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Le fonctionnement de la Coop est fondé sur un principe d'**ouverture** et de **co-construction**, sur l'épanouissement de chacun·e, au respect de son rythme individuel ainsi qu'à son intégration dans l'**environnement collectif**.



Ainsi chacun s'engage à :

- **Accueillir** et intégrer les bénévoles en faisant preuve de considération à l'égard de chaque personne dans un esprit de tolérance et de bienveillance
- Veiller à une **dynamique collective**, agréable et conviviale tout en développant un esprit d'ouverture, de coopération et de partage
- Prendre en considération les retours d'expérience et suggestions afin d'améliorer le fonctionnement des missions bénévoles
- S'inscrire dans les **valeurs**, l'éthique, la vocation et l'organisation de la Coop

5. LES OUTILS DE LA COOP

LES OUTILS POUR BIEN FONCTIONNER

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, C'EST VOUS QUI AVEZ LA PAROLE !

Une fois par an l'Assemblée Générale est le lieu de rencontre de l'ensemble des acteurs de la Coop : coopérateurs-salariés, coopérateurs-bénévoles, partenaires opérationnels et financiers.

C'est le moment de :

- ➔ Rendre des comptes
- ➔ Faire un retour sur l'année écoulée
- ➔ Voter le bilan moral et financier
- ➔ Fixer les grandes orientations
- ➔ Élire les membres du Conseil Coop et le président de la SCIC (tous les 2 ans)



Autrement dit : il est important d'y participer !

LE CONSEIL COOPÉRATIF

Instance de gestion et de décision intermédiaire de la Coop 5 pour 100, le Conseil Coopératif, alias "Conseil Coop" est élu par l'ensemble des coopérateurs, lors de l'Assemblée Générale annuelle. Il est composé de 4 collèges (groupes) de coopérateurs (salariés, bénévoles, partenaires opérationnels et partenaires financiers).

Les différents groupes de travail y sont également représentés.

Le Conseil Coopératif est garant de la cohésion entre les différentes activités de la Coop 5 pour 100.

Les décisions prises par le Conseil Coop portent sur le suivi du sociétariat, les choix d'investissements, la gestion des ressources humaines, la médiation.

Pour valider ses décisions, le Conseil Coop doit réunir la moitié de ses membres. Les décisions se prennent, le plus souvent, par consentement à l'issue des échanges. Lorsqu'un vote s'avère nécessaire, le principe appliqué est alors 1 membre = 1 voix.

Le Conseil Coop se réunit toutes les six semaines environ.

LE MÉDIATEUR

Nous sommes très nombreux à la Coop et il peut arriver que vous souhaitiez parler d'un sujet, exprimer un sentiment mais vous ne savez pas vers qui vous tourner. Un binôme référent est disponible par mail à mediateur@coop5pour100.com pour discuter et envisager des solutions.

LES GROUPES DE TRAVAIL OU GT

Plusieurs personnes travaillent ensemble sur un sujet défini. Chaque groupe de travail est composé de bénévoles et/ou de salariés coopérateurs-trices. Il se réunit régulièrement, pour organiser des tâches collectives, pour échanger sur une activité précise et la mettre en œuvre.

Il existe plusieurs Groupes de Travail :

- ➔ **GT communication / sensibilisation**
- ➔ **GT jardin**
- ➔ **GT alimentation / épicerie**
- ➔ **GT ressourcerie**

Des groupes de travail occasionnels peuvent être mis en place suivant les besoins (exemple : GT accueil).

LE GROUPE DE TRAVAIL COORDINATION OU COORDO !

Chaque mardi matin tous les salariés se réunissent pour s'informer et gérer collectivement le quotidien de la Coop : agenda, étude des demandes de partenariats, point sur les actualités, qui fait quoi, quand et comment ?

Les coopérateurs.trices qui le souhaitent sont les bienvenus.

Mail : coord@coop5pour100.com

LES OUTILS DE COMMUNICATION

La Coopzine :

Chaque semaine, les nouvelles fraîches de la Coop arrivent par mail à l'ensemble des coopérateurs et des coopératrices.

Vous y trouverez les actualités, les événements à venir et les liens pour s'inscrire aux activités de la Coop dans le planning. Cliquez sur le lien qui vous dirigera vers le tableau d'inscriptions.

Nous joindre par téléphone : 09 81 12 16 73

Le site web : <http://coop5pour100.com>

Instagram : [lacoop5pour100](https://www.instagram.com/lacoop5pour100)

Facebook : La Coop 5 pour 100

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ :

VALORISER, CUISINER, JARDINER, PAPOTER, RÉPARER, ÉCHANGER...

ALORS, À BIENTÔT

